

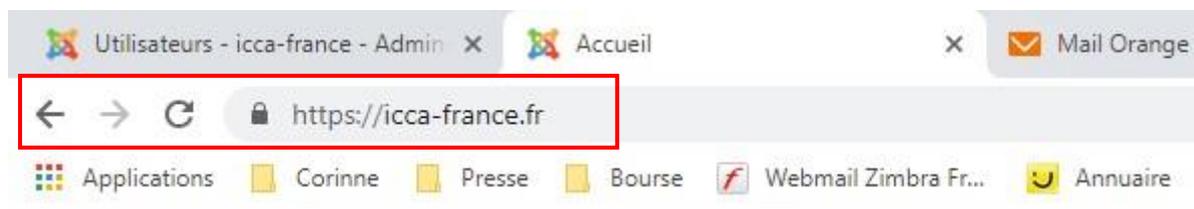
Comment se connecter à icca-france.fr à partir de son compte personnel

1/ Connexion au site internet de l'Association ICCA :

Si vous aviez créé, avant le 10 février 2019, un favori pour accéder directement au site internet icca-france.fr, celui-ci n'est plus opérationnel, car le site internet a changé de serveur à cette date, suite à la démission de notre webmaster.

Il faut donc soit créer un nouveau favori (pensez à bien supprimer l'ancien avant)

Soit vous pouvez vous connecter au site en tapant www.icca-france.fr dans la barre de navigation comme ci-dessous :



Vous arrivez sur la page d'accueil du site internet ICCA

Si la page se présente comme ci-dessous :



La fenêtre de connexion est fermée, il faut donc l'ouvrir pour pouvoir vous identifier.

Pour cela, il suffit de cliquer sur la petite croix en face de connexion (croix encadrée en rouge ci-dessus)

La fenêtre de connexion s'ouvre

Association des Ingénieurs et Cadres en Cessation d'Activité

Association des Ingénieurs et Cadres en Cessation d'Activité

ACCUEIL PUBLIC

I.C.C.A. **Animation** **Ami** **MEMBRE** **Direction**

2/Identification pour accéder au site icca-france.fr :

La fenêtre de connexion s'ouvre, il faut vous identifier avec l'identifiant et le mot de passe que vous avez donné lors de la création de votre compte personnel.

Connexion

Identifiant

Mot de passe

Se souvenir de moi

Connexion

[Mot de passe oublié ?](#)

[Identifiant oublié ?](#)

[Créer un compte](#)

Si vous avez oublié votre identifiant et/ou votre mot de passe, cliquez sur le lien correspondant, pour les retrouver.

Si vous n'avez pas encore de compte personnel, cliquez sur créer un compte et fournissez les informations demandées dans la grille de création de compte.

Si vous avez des difficultés, vous pouvez nous contacter sur icca2@wanadoo.fr.